

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

📧 **Secrétariat** : sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94
6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎ en attente

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°573 du 19 décembre 2021 au 8 janvier 2022

PAROISSE

MESSSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSSES EN SEMAINE				
Vendredi 24 décembre Veillée de Noël	Névez	18h00	Mardi 21 décembre <i>St Pierre Canisius</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand		
	Bannalec		Mercredi 22 décembre <i>Ste Françoise-Xavière</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand		
	Arzano			20h30	Jeudi 23 décembre <i>St Jean de Kenty</i>	9h00	Riec
	Quimperlé	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand				
	Riec	Mardi 28 décembre <i>Sts Innocents</i>	18h00		Grande chapelle – Kerbertrand		
Moëlan	Mercredi 29 <i>St Thomas Becket</i>		18h00	Grande chapelle – Kerbertrand			
Quimperlé N-Dame		10h30	Jeudi 30 <i>St Roger</i>	9h00	Riec		
Clohars		10h30		18h00	Grande chapelle - Kerbertrand		
Querrien	Samedi 1^{er} janvier Epiphanie		9h00	Clohars			
Quimperlé N-Dame		18h00	9h00	Ste Croix			
St Thurien			Mardi 4 janvier <i>Ste Angèle</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand		
Guilligomarc'h	Mercredi 5 janvier <i>St Edouard le Confesseur</i>	18h00		Grande chapelle – Kerbertrand			
Quimperlé N-Dame		10h30	Jeudi 6 janvier <i>Sts Batlthazar, Melchior et Gaspard</i>	9h00	Riec		
Clohars				18h00	Grande chapelle - Kerbertrand		
Querrien	Samedi 8 janvier <i>St Lucien</i>	18h00	Vendredi 7 <i>St Raymond de Penyafort</i>	9H00	Clohars		
Nizon				10h30	9H00	Ste Croix	
Tréméven					Dimanche 9 janvier <i>Baptême du Seigneur</i>	10h30	18h00
Le Trévoux	18h00	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand				
Quimperlé N-Dame				10h30	18h00	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand
Riec	18h00	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand				
Bannalec							

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION

- Chaque vendredi pendant 30 minute après la messe de 9H00 à Ste Croix
- Mardi 21 décembre, après la messe de 18H00 à ND de l'Assomption (Quimperlé) : soirée miséricorde jusqu'à 20H00 (confession, adoration eucharistique)
- Possibilité de demander le sacrement de réconciliation après chaque messe dominicale ou en semaine, sans rendez-vous.

Prière du chapelet

Église de Clohars le mardi à 17h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 14h30 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le lundi et le jeudi à 11h00.

Adoration du Saint Sacrement

Sacristie de l'église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 (*sauf les samedis 25 décembre et 1^{er} janvier*)

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Ce week-end du 18 et 19 décembre : vente de bougie au profit de ses actions de solidarité du Secours catholique. Des bénévoles seront présents aux messes de Mellac, Tréméven ; Quimperlé et Rédéné

Mardi 21 décembre, après la messe de 18H00 à ND de l'Assomption (Quimperlé) : soirée miséricorde jusqu'à 20H00 (confession, adoration eucharistique)

Jeudi 23 décembre à 20 heures devant la crèche de l'église de Clohars-Carnoët : soirée de méditation sur Noël avec chants, textes et musique.



COMMENT NOËL EST DEvenu NOËL



Noël est la fête chrétienne la plus populaire aujourd'hui. Pourtant, au début du christianisme, elle n'existait pas. Le cycle liturgique de la Nativité s'est élaboré peu à peu au fil des siècles, par de constants allers et retours entre les traditions orientales et occidentales.

Dans les tout premiers siècles du christianisme, on ne célébrait pas la naissance de Jésus. On ne faisait mémoire, une fois par an, que de sa résurrection. Ce n'est qu'à partir du IV^e siècle, à un moment où les controverses s'intensifièrent sur la nature à la fois divine et humaine du Christ, que s'est fait sentir le besoin de fêter la naissance de Jésus, défini comme « vrai homme et vrai Dieu », ainsi que le mystère de l'incarnation.

Les Évangiles ne disent rien de la date de la naissance de Jésus. À Alexandrie

et dans certaines Églises d'Orient, on commença dès le II^e siècle à célébrer l'Épiphanie, c'est-à-dire la manifestation de Dieu, le 6 janvier. Fallait-il fêter ce jour-là la naissance du Christ ? C'est ce que l'Église apostolique arménienne fait encore aujourd'hui. En Occident, plusieurs autres dates furent proposées, et l'on préféra le 25 décembre, jour du solstice d'hiver selon le calendrier julien en vigueur à l'époque.

Ce jour-là était en effet jour de fête pour de nombreux cultes répandus dans l'Empire romain : on célébrait par exemple à Rome la naissance du dieu Mithra, une divinité venue de Perse, ainsi que le Sol invictus (le Soleil victorieux). Dans les pays germaniques, c'était le jour de la fête de Yule, au cours de laquelle le dieu Heimdall récompensait par des cadeaux les enfants qui avaient bien agi.

Pour les chrétiens, qui professaient que Jésus est la « lumière du monde » (Jean 8, 12) et le « soleil de justice » (Malachie 4, 2), la date du solstice d'hiver s'imposa peu à peu. La première célébration attestée de la naissance de Jésus un 25 décembre eut lieu à Rome en l'an 336.

Au IV^e siècle, Constantin I^{er} (272-337) est aux commandes de l'Empire, et instaure avec l'édit de Milan en 313 une ère de paix pour le christianisme. Commencent les pèlerinages en Terre sainte, où l'on cherche à localiser les différents événements de la vie de Jésus. Des sanctuaires se construisent.

En 325, Constantin demande à sa mère, Héléne, d'y faire édifier trois basiliques : l'Anastasis et le Martyrium (l'actuel Saint-Sépulcre), sur le lieu supposé du tombeau de Jésus, l'Eleona, sur le lieu de l'Ascension (actuelle église du Pater Noster sur le mont des Oliviers). Enfin, à Bethléem, la basilique de la Nativité, sur le lieu de la naissance du Christ.

Sur chaque site de pèlerinage s'élabore une liturgie adaptée au lieu et à l'événement célébré, ainsi qu'un calendrier liturgique suivant la chronologie des Évangiles, qui influenceront la pratique des autres Églises. Au fil du temps, le cycle de Noël se met en place. L'Avent apparaît à la fin du IV^e siècle, correspondant au temps de Carême qui précède la fête de Pâques. De six semaines d'abord, il se fixe à quatre semaines. Le cycle se clôt par le baptême du Christ, célébré le dimanche qui suit le 6 janvier, jour de l'Épiphanie.

En 506, le concile d'Agde fait de Noël une fête d'obligation. En 529, par décret de l'empereur Justinien, le 25 décembre devient un jour chômé. La fête de Noël se répand peu à peu dans toute l'Europe. Elle parvient en Gaule au VI^e siècle, dans les pays slaves au Xe siècle.



C'est le dernier bulletin de 2021 !

Le prochain paraîtra le dimanche 9 janvier 2022. En attendant :

joyeux Noël à tous !